DIGRAIN®

FICHE TECHNIQUE

TERMITES FORMULE CONCENTRÉE NF

INSECTICIDE LIQUIDE À DILUER

Présentation

Insecticide liquide à diluer contre les termites qui prolifèrent dans les locaux et habitations, et autres insectes rampants.
DIGRAIN® TERMITES FORMULE CONCENTRÉ NF agit par contact et par infestion sur les insectes. La Cyperméthrine contenue à haute concentration dans la formule est une molécule de la famille des pyréthrinoïdes. Elle confère au produit une action rapide associée à une action longue durée (12 semaines).

Composition

Cyperméthrine (CAS n°52315-07-8)	100 g/L
Pyrèthre (CAS n°89997-63-7)	0.1 g/L

Mode d'emploi

Agiter le flacon avant utilisation.
Diluer **DIGRAIN® TERMITES FORMULE CONCENTRÉ NF** à raison de 50 mL dans 1 L d'eau pour traiter 20 m². Pour les surfaces poreuses, diluer 50 mL dans 10 L d'eau pour traiter 25 m².
Pulvériser cette solution directement sur les surfaces à protéger : sols, plinthes, encadrements de portes et des fenêtres, fissures et crevasses, etc.

Évacuer les personnes, les animaux (y compris les aquariums et terrariums), les denrées alimentaires de la zone à traiter.
Aérer pendant toute la durée du traitement et ventiler à fond avant de réoccuper la pièce traitée (30 minutes à 2 heures selon le niveau de ventilation possible).
Nettoyer le matériel utilisé après chaque application.
Dans tous les cas, ne retraiter qu'en cas de nouvelle infestation.

Référence et conditionnement

Réf. I7177A : Flacon de 500 ml - Carton de 12 unités

Précautions d'emploi

TP18 - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : *fds@lodi.fr*
Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Utiliser uniquement conformément au mode d'emploi.
Ne préparer que la quantité de solution que l'on sait utiliser dans la journée. Ne pas pulvériser sur les personnes, les vêtements, les aliments, les animaux. Ne pas utiliser pour le traitement du bois. Le port de gants est recommandé et le lavage des mains est indispensable après toute manipulation. Ne pas respirer les vapeurs et les aérosols. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées / ventilables. Conserver dans le récipient d'origine. Ne pas réutiliser l'emballage.

Élimination

Éliminer le produit non utilisé et son emballage souillé conformément à la réglementation locale en vigueur (Grand public : en déchetterie - Professionnels : via une filière de collecte des produits dangereux).